

# RÉUSSIR VOTRE MANDAT : PRENEZ LES COMMANDES DE VOTRE ACTION PUBLIQUE

10 modules pour transformer vos projets en actions concrètes et impactantes

10 MODULES, 20H (5 FOIS 10H) + 30 MIN E-LEARNING

SÉLECTION SPÉCIALE ELU(E)S

CODE : GEM10

## Objectifs de la formation

- Cerner les fondamentaux du rôle de l'élu et les responsabilités associées
- Adopter la bonne posture et savoir se positionner par rapport aux agents territoriaux
- Appréhender l'organisation et le fonctionnement de la collectivité
- S'approprier la méthodologie pour piloter ses projets de mandat de manière structurée
- Optimiser la gestion et la prise de décision au sein de sa collectivité

## Parmi nos formateurs

- SEMPE Corine  
Coach certifiée,
- HONNET Frédéric  
Chef de service des missions extérieures du groupement prévention,  
SDIS 13
- NAMURA Michel  
Ex-DGS, Administrateur général de la FPT E.R.,
- FRANCOIS Sébastien  
Consultant formateur,  
VALEURS ET SENS
- USANNAZ – JORIS Miguel  
Consultant Politiques Publiques – Formateur,

## Public concernés

- Elus

## Prérequis

- Aucun prérequis

## Tarifs

- Pack complet de 10 modules (éligible DIF Elus) : 899,00 €HT

Endosser un rôle d'élu, c'est assumer un rôle clé au sein de sa collectivité, contribuer aux décisions stratégiques et répondre aux attentes des citoyens dès le premier jour. Pour vous accompagner dans cette mission exigeante, nous avons conçu une boîte à outils complète, pensée comme un véritable accélérateur

de performance pour piloter efficacement votre action et sécuriser vos décisions.

Ce parcours, structuré en dix modules, vous permet de maîtriser tous les aspects essentiels de votre mandat : collaborer et travailler efficacement au sein du conseil municipal, exercer vos responsabilités légales et de gouvernance, gérer le budget et les risques, communiquer avec vos concitoyens, et tirer parti des outils numériques et de l'intelligence artificielle pour optimiser vos décisions. Il vous offre un accompagnement concret et opérationnel pour agir avec impact, sécurité et vision stratégique dès le premier jour de votre mandat.

Transformez vos idées et vos projets en actions concrètes pour votre collectivité !

## Module 1 : Prise de poste d'un nouvel élu

### Comprendre son environnement et assumer ses responsabilités d'élu

- Distinguer les interactions entre élus, DGS, directions
- Quelle est la position de l'élu par rapport aux agents et aux responsables administratifs ?
- Cerner les différentes formes de responsabilité de l'élu : politique, administrative, juridique, pénale
- Focus sur les délégations de fonction et de signature
- Quelle est la différence entre la décision politique et la mise en œuvre administrative ?

### Animer son projet de mandat et optimiser les relations avec les acteurs du territoire

- S'approprier la méthodologie pour traduire les orientations politiques en plan d'action opérationnel
- Comment mobiliser les agents en respectant leur expertise et la hiérarchie administrative
- Faire le point sur les comités de pilotage et les outils de reporting
- Identifier les partenaires clés de son territoire

## ATELIER Comment construire sa feuille de route de mandat et clarifier sa position dans la collectivité

► [Module disponible à l'unité](#)

## Module 2 : Gérer et collaborer au sein du conseil municipal

### Comprendre la gouvernance municipale et les rôles des élus

- Identifier les principes de fonctionnement d'un conseil municipal et les leviers de pilotage collectifs
- Situer chaque élu dans la gouvernance de la collectivité et comprendre les interactions entre les rôles : maire, adjoints, conseillers délégués, conseillers municipaux
- Appréhender les clés d'une gestion efficace d'équipe politique : confiance, communication, cohérence et exemplarité
- Construire une organisation interne claire : répartition des responsabilités, modalités de concertation et communication entre élus

### Animer, fédérer et entretenir de bonnes relations au sein du conseil municipal

- Animer activement à des réunions municipales participatives et efficaces
- Favoriser la cohésion et l'engagement collectif autour du projet de mandat
- Communiquer avec clarté, transparence et bienveillance.
- Développer des méthodes pour prévenir et gérer les tensions au sein de l'équipe municipale

► [Module disponible à l'unité](#)

---

### Module 3 : Cadre territorial / élu : comment travailler ensemble

#### Comprendre sa fonction d'élu et ses attentes vis-à-vis de son administration

- Qui est l'élu : une articulation entre un projet politique et un projet personnel
  - Comprendre les processus décisionnels de l'élu local et son rapport aux citoyens
  - Analyser la posture de l'élu selon différentes situations : quand il est nouvellement élu, quand il méconnaît une situation connue de longue date par l'administration
  - Cerner le positionnement de l'élu : mener un projet politique et non diriger une administration
  - Focus sur la relation particulière : DGS/élu
- 

#### Travailler efficacement avec l'administration

- Savoir traduire un projet politique en orientations claires pour les services
  - Fixer des priorités et arbitrer sans se substituer à l'administration
  - Dialoguer et mobiliser l'administration : demander, écouter, sécuriser les décisions
  - Suivre l'avancement des projets et ajuster les actions en cours de mandat
- 

**ATELIER** Discussion sur la manière dont un élu peut piloter ses projets politiques tout en collaborant efficacement avec l'administration

---

► [Module disponible à l'unité](#)

---

### Module 4 : L'organisation institutionnelle des collectivités territoriales

#### Comprendre l'organisation des communes et des régions

- Rappeler le rôle et les missions du conseil municipal
  - Appréhender les fonctions du maire et des adjoints : élection, attributions au nom de la commune et de l'État, démission, suspension, révocation
  - Appréhender l'organisation du conseil régional
  - Saisir le rôle et les missions de la commission permanente
  - Connaître les principaux organes et membres du conseil régional Cerner le régime juridique applicable aux autorités régionales
  - Focus sur les dispositions particulières pour Paris, Marseille et Lyon
- 

#### Faire le point sur la coopération intercommunale et collectivités à statut particulier

- Cerner l'organisation des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- Analyser le rôle et les missions des syndicats intercommunaux
- Distinguer les communautés de communes, d'agglomération et urbaines
- Présenter l'organisation d'une métropole de droit commun
- Étudier les cas particuliers : métropoles d'Aix-Marseille-Provence et du Grand Paris
- Comprendre les statuts particuliers : Paris, Lyon, Corse
- Appréhender l'organisation des collectivités d'outre-mer

---

## ILLUSTRATION Analyse d'exemples concrets

---

► [Module disponible à l'unité](#)

---

### Module 5 : Les compétences et attributions territoriales

#### Appréhender les principes généraux et la répartition des compétences

- Identifier les fondements de la répartition des compétences entre les collectivités
  - Distinguer les notions de compétence générale, les délégations de compétences et les modalités d'action commune entre collectivités
  - Comprendre les principes d'interventions financières entre collectivités
  - Appréhender la logique de répartition des compétences entre l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- 

#### Analyser les compétences des différentes collectivités territoriales

- Distinguer les compétences des communes et des communautés de communes
  - Identifier les compétences des communautés d'agglomération et des communautés urbaines
  - Quelles sont les compétences des métropoles
  - Analyser les compétences du conseil départemental
  - Examiner les compétences du conseil régional
  - Faire le point sur les collectivités à statut particulier
- 

## EXERCICE Quiz interactif pour consolider les connaissances

---

► [Module disponible à l'unité](#)

---

### Module 6 : Comprendre le fonctionnement du budget de votre ville

#### Comprendre les principes et le cycle budgétaire communal

- Comprendre les principes budgétaires généraux : annualité, unité, universalité, spécialité, équilibre réel
  - Distinguer les différents types de budgets
  - Quels sont les documents budgétaires obligatoires ?
  - Identifier le calendrier budgétaire : préparation, vote, exécution et contrôle
- 

#### Identifier les leviers financiers et analyser les marges de manœuvre

- Identifier les principales recettes de la collectivité
  - Appréhender les recettes non fiscales : subventions, produits des services, emprunts...
  - Analyser les dépenses de sa collectivité
  - Faire le point sur les marges de manœuvre financières : leviers d'optimisation, priorisation des projets, arbitrages politiques
- 

## ATELIER Etude de cas : Décryptage d'un budget communal

---

► [Module disponible à l'unité](#)

---

### Module 7 : Identifier et prioriser les risques au sein de son territoire

## Identifier les risques majeurs et les vulnérabilités de son territoire

- Cerner la notion de risque et ses composantes
- Identifier les grandes catégories de risques
- Découvrir les outils de diagnostic de risques : DICRIM, PCS, PPR, ORSEC, analyses de vulnérabilité
- Associer les acteurs impliqués : élus, services techniques, forces de sécurité, partenaires institutionnels

## Prioriser les risques et définir les actions stratégiques

- Déterminer les critères de hiérarchisation
- Élaborer une grille d'évaluation et de priorisation
- Comment hiérarchiser les risques associés à son territoire
- Identifier les actions de prévention, de protection et de gestion adaptées
- Focus sur la gestion des risques dans les politiques publiques et les documents stratégiques (PCA, PCAET, SRADDET...)
- Définir un plan d'action opérationnel pour sa collectivité

### ATELIER Etude de cas : Analyse d'une cartographie des risques d'un territoire

► [Module disponible à l'unité](#)

## Module 8 : Le protocole et le savoir-vivre au service des élus

### Comprendre le protocole et adopter les bons usages dans la fonction d'élus

- Cerner les fondements du protocole et du savoir-vivre républicain
- Comprendre le rôle du protocole dans la représentation politique et la communication institutionnelle
- Définir les appellations officielles selon les fonctions (élu, préfet, ambassadeur, haut fonctionnaire...)
- Appliquer les codes de salutations, d'attitudes et de tenues selon les contextes

### Optimiser sa communication institutionnelle et représenter la collectivité avec élégance

- S'approprier la méthodologie pour optimiser sa communication institutionnelle
- Appréhender les spécificités des courriers officiels
- Adapter les e-mails et les interventions publiques aux codes formels des institutions
- Développer une posture professionnelle : ton, langage corporel, équilibre entre proximité et représentation
- Structurer un appel ou une intervention publique avec clarté et courtoisie
- Adapter son discours à des interlocuteurs variés : citoyens, représentants de l'État, partenaires institutionnels...

### ATELIER Etude de cas : Analyse d'exemples de communication pour détecter les erreurs protocolaires et proposer des actions correctives

► [Module disponible à l'unité](#)

## Module 9 : Utiliser les réseaux sociaux pour la communication publique et citoyenne

### S'approprier les réseaux sociaux pour une communication publique efficace

- Panorama des réseaux sociaux : découvrir les principales plateformes et fonctionnalités : X, Meta, TikTok, LinkedIn, Snapchat...
- Analyser les comportements des usagers : participation, contribution, co-construction, débats, vigie citoyenne
- Étudier l'évolution des médias et l'impact sur la communication institutionnelle

---

## Développer une stratégie digitale efficace

- Appréhender les enjeux et bénéfices des réseaux sociaux pour les élus
- Comprendre le fonctionnement des communautés connectées et savoir interagir avec les citoyens en temps réel
- Comment soigner l'e-réputation d'une institution ou d'une personnalité publique
- Définir la stratégie de présence sur les réseaux sociaux et développer une politique de contenus adaptée
- Mesurer et analyser les résultats de ses actions : engagement, portée et influence

---

## **ATELIER** Brainstorming sur comment choisir une plateforme adaptée à sa stratégie digitale et comment identifier les indicateurs clés pour évaluer l'efficacité des actions

► [Module disponible à l'unité](#)

---

## Module 10 : L'intelligence artificielle au service de l'élu

### E-learning (30 min) - Introduction aux fondements de l'IA et initiation au prompt

- Cerner les fondements de l'IA : définition, historique ...
- Décrypter les principes de base pour rédiger des prompts efficaces : l'art du prompt

---

## Identifier les enjeux de l'intelligence artificielle

- Appréhender le cadre juridique encadrant l'utilisation de l'IA
- Quels sont les enjeux éthiques, sociaux et économiques liés au développement de l'IA ?
- Comment gérer les risques liés à l'utilisation de l'IA au sein de sa collectivité
- Faire le point sur l'utilisation responsable de l'IA : IA frugale
- Focus sur les pratiques responsables : limiter l'impact environnemental des systèmes d'IA
- Mettre en place une charte éthique de l'IA au sein de sa collectivité

---

## Appréhender les cas d'usages de l'IA dans les collectivités

- Identifier les opportunités et les impacts de la transition numérique au sein de son territoire
- Quel est l'impact de l'IA sur l'organisation interne des collectivités : automatisation des services administratifs ?
- Améliorer les services aux citoyens avec l'IA
- Optimiser les ressources et les infrastructures grâce à l'IA

---

## **ILLUSTRATION** Présentation d'exemples de projets IA mis en œuvre dans des collectivités

► [Module disponible à l'unité](#)

---

## Evaluation des acquis de la formation

---

### Dates

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.